

MISSION BÉNÉVOLE

Rapporteur Ville Prudente

Sens de la mission

L'association Prévention Routière mène diverses actions en matière de sécurité routière. Depuis 2017 elle récompense, par le biais de son label Ville Prudente, les collectivités développant une politique active de prévention routière, afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de leurs habitants. Le bénévole rapporteur Ville Prudente agit sous la responsabilité du Directeur régional dans un périmètre régional et a vocation à participer à l'organisation et à la réalisation des visites de terrain auprès des communes candidates.

Description de la mission

Avec l'appui de votre Direction régionale, votre mission consistera à :

- organiser la visite de terrain
- rédiger un compte-rendu des visites de terrain
- obtenir et transmettre au jury national des informations complémentaires sur les politiques de sécurité routière des communes candidates
- participer au niveau local aux cérémonies de remise du label aux communes lauréates

Disponibilité : 1 à 2 jours par semaine sur trois mois, cette mission se déroule entre la fin du printemps et la fin de l'été.

Formation :

- ✓ « aPR Bienvenue : Les essentiels »
- ✓ « Ville Prudente : Le rôle du rapporteur »

Lien opérationnel : Directeur régional

Profil

Engagé auprès de notre association en tant que bénévole, vous rejoignez un réseau national de 1 300 personnes et adhérez à notre projet associatif reconnu d'utilité publique.

- Vous avez plus de 18 ans et le permis de conduire
- Vous avez le sens de la relation et vous êtes diplomate
- Vous possédez de bonnes qualités de rédaction et un esprit de synthèse
- Vous avez une bonne connaissance des outils informatiques et internet